

## Avis adopté

Séance plénière du 24 septembre 2024

### *Impacts de l'intelligence artificielle : risques et opportunités pour l'environnement*

#### Déclaration des groupes CGT & Environnement et Nature

C'est le titre de l'avis.

Je l'ai entré tel quel dans Chat GPT qui a répondu :

« *L'intelligence artificielle a le potentiel d'apporter des solutions innovantes aux défis environnementaux, notamment en matière de réduction des émissions, d'optimisation des ressources et de gestion des crises climatiques. Toutefois, ces avantages doivent être mis en balance avec les risques environnementaux associés, notamment en termes de consommation énergétique et de gestion des déchets technologiques. Une approche responsable et durable est essentielle pour maximiser les bénéfices de l'IA tout en minimisant ses impacts négatifs.* »

La Commission Environnement et les rapporteurs ont donc fait du bon travail puisque cette réponse est cohérente avec la trame de l'avis, qui va heureusement encore plus loin.

Chat GPT voterait cet avis. **En tout cas, nos groupes le voteront.**

Cependant l'IA ne va pas être utilisée seulement en faveur de l'environnement, mais majoritairement pour d'autres finalités, certaines porteuses de progrès et d'autres beaucoup moins. Cette croissance exponentielle des usages de l'IA risque d'avoir un impact environnemental majeur, par le besoin en énergie, en eau, en matière première, en foncier pour les data centers. La question incontournable des usages de l'IA sera certainement au cœur des travaux de la commission temporaire, en cohérence avec les travaux du CESE sur la sobriété.

Or l'IA en elle-même est très consommatrice :

- l'entraînement et l'utilisation de modèles d'IA, nécessitent d'importantes ressources de calcul, entraînant une consommation énergétique significative, parfois supérieure à celle d'industries traditionnelles. Sans parler de la consommation des data centers, largement sous-évaluée d'après les dernières études ;
- la fabrication des composants matériels nécessaires aux systèmes d'IA, comme les processeurs et les serveurs, requiert des métaux rares ;
- l'IA, accélère l'obsolescence des équipements, augmentant ainsi les déchets électroniques.

Nous sommes donc face à un nouvel outil à très fort impact environnemental et à la croissance fulgurante, avec un large soutien financier et politique. Dans ce contexte concurrentiel, la question de l'impact environnemental de l'IA et de ses usages, semble renvoyée à plus tard, comme partie congrue d'un mouvement plus grand porteur d'espoirs et de progrès, disruptif

comme on aime à le dire. Nos travaux ont défriché cet univers vaste, complexe et en mouvement, faisant une contribution utile à la CT IA.

Il nous a fallu essayer de comprendre pourquoi certains nous rassuraient en présentant l'IA comme le prolongement des logiciels numériques comme Excel, tandis que d'autres (ou parfois les mêmes !) insistaient sur la promesse disruptive et transformatrice de l'IA. Les questions sociétales et éthiques ont dû être mises de côté pour nous concentrer sur l'enjeu environnemental. Il nous a cependant manqué de temps pour des auditions importantes comme le secteur de l'énergie ou des GAFAM. Et nous n'avons qu'effleuré la question de l'IA dans le travail alors que l'actualité de ces derniers jours nous alerte sur son usage dans une logique de réduction des moyens, qui a conduit, à météo-France, à une baisse de qualité des prévisions pour le grand public. Autant de sujets qui nécessiteront d'être approfondis par le CESE en lien avec la transformation du travail.

Pour autant les 9 préconisations de l'avis sont pertinentes pour favoriser l'émergence d'une « IA verte » de moindre impact environnemental, ou d'applications utiles à la transition écologique. La préconisation 1 renvoie toutefois au besoin d'un bilan international de l'impact environnemental des IA, preuve que le cœur de la question reste entier. Avec la crainte que, à la vitesse à laquelle se développent les IA, et étant donné leur impact intrinsèque et le accroissement massif attendu des usages, les conséquences environnementales soient très vite trop importantes et ingérables, voire en contradiction avec les politiques de transition écologique.

Cet avis est de qualité et a le mérite d'être le premier du travail engagé par le CESE. Il constitue un point de départ devant être enrichi par les nouveaux rapports et ouvrages qui se penchent sur ces questions. Ce sera le rôle de la CT sur l'IA de ne pas considérer le sujet de l'impact environnemental comme clos, mais de s'appuyer sur cet avis pour aller plus loin.

L'IA porte de grands espoirs et de grands risques, et les principaux investisseurs ne sont pas des garants de l'intérêt général. Nous avons donc besoin de régulation publique et de gouvernance partagée avec la société civile.